

Le roaming depuis les Pays-Bas inclus dans le Forfait mobile Free

Free inclut les communications en roaming depuis **les Pays-Bas** (appels, SMS/MMS et Internet) dans le Forfait mobile Free sans engagement.

Free a été le 1^{er} opérateur mobile de réseau, dès avril 2013, à rendre accessible le roaming, en incluant les communications depuis le Portugal, puis depuis d'autres destinations, dans un forfait à moins de 20 euros/mois, sans engagement.

Désormais, Free permet également à ses abonnés de communiquer librement et sans surcoût lors de leurs déplacements aux Pays-Bas avec une **offre simple, sans engagement** à un **prix très attractif**.

Les abonnés au Forfait mobile Free (19,99€/mois ou 15,99€/mois pour les abonnés Freebox) ayant au moins 60 jours d'ancienneté peuvent donc désormais utiliser **leur Forfait depuis les Pays-Bas, 35 jours par année civile, sans surcoût : appels, SMS & MMS illimités** depuis les Pays-Bas vers les Pays-Bas et vers la France métropolitaine, et **l'Internet mobile** en 3G jusqu'à 3Go (usage décompté de l'enveloppe Internet du Forfait Free). Il en va de même pour les communications reçues (appels, SMS & MMS) qui sont incluses dans le Forfait Free.



A propos de Free

Free est l'inventeur de la Freebox, le 1^{er} boîtier multiservices sur l'ADSL. Free est à l'origine de nombreuses innovations sur le marché de l'accès haut débit (VoIP, IPTV, forfaitisation des appels vers de nombreuses destinations ...). Free propose des offres simples et innovantes au meilleur prix. Fin 2010, Free a lancé la Freebox Révolution, la 6^{ème} génération de Freebox intégrant notamment un NAS et un lecteur Blu-Ray™. Free a été le 1^{er} opérateur ADSL à intégrer les appels des lignes fixes vers les mobiles. Free a également été le 1^{er} opérateur à avoir intégré à ses offres les appels vers les DOM. Depuis janvier 2012, Free démocratise l'usage du mobile avec des offres simples, sans engagement et à un prix très attractif. Free compte plus de 5,5 millions d'abonnés haut débit et plus de 7,4 millions d'abonnés mobiles (au 30/09/2013).

Pass Destination Pays-Bas réservé aux abonnés Forfait Free ayant une ancienneté de 60 jours minimum à compter de la date d'activation de la SIM ou de migration effective du Forfait 2€ vers le Forfait Free. 35 jours/an d'appels, SMS, MMS illimités (hors n° courts, spéciaux, surtaxés et SMS/MMS surtaxés) depuis les Pays-Bas vers les Pays-Bas et la France métropolitaine, et d'Internet 3G jusqu'à 3Go (décompté de l'enveloppe Internet du Forfait Free) avec mobile compatible, à utiliser au plus tard le 31 décembre de chaque année. Au delà des 3Go/mois, débit réduit. Un jour est décompté au 1^{er} appel (émis ou reçu) ou MMS (émis ou reçu) ou SMS (émis) ou à la 1^{ère} connexion Internet depuis les Pays-Bas au cours des 24 heures. Le décompte des 3Go/mois se fait sur l'ensemble des Pass Destination. Jours non utilisés non reportables. Au-delà des 35 jours : voir tarifs en vigueur indiqués dans la brochure tarifaire disponible sur mobile.free.fr.

Forfait Free : offre soumise à conditions, valable selon couverture réseau et avec un mobile compatible. SIM: 0€ en cas (i) de souscription du Forfait Free avec portabilité du numéro ou par un abonné Freebox et (ii) d'activation de la SIM dans les 15 jours suivant sa date d'envoi; dans les autres cas ou s'il s'agit d'une ligne secondaire: 10€. Prix abonné Freebox : réduction de 4€/mois applicable sur l'abonnement mobile Forfait Free (dans la limite de deux abonnements mobiles), réservée aux abonnés titulaires d'un abonnement Forfait Freebox. Perte de la réduction en cas de résiliation de l'abonnement Forfait Freebox. Antilles françaises : Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Détails et conditions sur mobile.free.fr